

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 999

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'évolution des mœurs

Vous savez combien j'ai été fasciné par ce salon de massage qui promettait à ses habitués une carte de fidélité. N'eût été mon âge... C'est dire aussi l'intérêt que j'ai pris à une récente émission de la TV romande — d'ailleurs fort bonne — consacrée au «tourisme sexuel» — réalisée par l'excellent cinéaste Jean-Louis Roy, auteur entre autres de *Black-out*, et son frère José.

Décidément, les temps ont bien changé, et les efforts de Monsieur Chessex pour sortir ce pays de l'ornière calviniste auront porté leurs fruits.

Il m'arrive de me dire qu'il était temps! Par exemple, en lisant tel ou tel témoignage sur le début de ce siècle. Par exemple le premier volume — il y en aura six — des souvenirs d'André Privat, pasteur à Genève et neveu du très regretté Edmond Privat (*Aux Indes avec Gandhi*): *Attention! Une passion peut en cacher une autre — 1915-1940*. Le second volume présentera les années de guerre, que l'auteur a passées en France occupée, à Nantes plus précisément — aux premières loges. Un volume ultérieur sera consacré aux années de mission, Cameroun (qui n'avait pas encore battu l'Argentine!) et Togo, c'est-à-dire dans l'Afrique de la décolonisation — aux premières loges encore.

Pour en revenir à ce premier volume (imprimé par Grand, au Mont; en vente chez l'auteur) et à ce que je disais plus haut: André Privat fait revivre le scoutisme d'avant-guerre, celui du jamboree de Gödöllö; les groupes d'Oxford, devenus Réarmement moral; des sociétés d'étudiants — toutes organisations que nous connaissons encore, mais bien différentes, me semble-t-il — quelques photos montrant les costumes de ski de l'époque et les costumes de bain vérifient les pertinentes analyses que Bergson propose dans *Le Rire*. L'auteur nous entretient de sa passion pour l'alpinisme — ascension du Grépon (et non Crépon) à la clé — si vous désirez sortir sans trop tarder de cette vallée de larmes, je vous recommande! Il nous parle de l'Ecole Privat, qui eut son heure de gloire — une école fortement marquée par l'instruction pré-militaire, par les cadets, etc — cela aussi, plus ou moins disparu aujourd'hui.

Et j'en arrive à l'incroyable évolution des mœurs...

Mais tout d'abord, une anecdote: ma mère me racontait jadis que vers la fin du siècle passé, mon arrière-grand-mère

était arrivée chez ma grand-mère, toute bouleversée et le chapeau en bataille, et lui avait crié: «Charles est un misérable! Il a rompu ses fiançailles!» — Charles étant mon grand-oncle, traducteur par la suite de Dostoïevski. Sur quoi l'on avait emmené les enfants en toute hâte, pour éviter qu'ils n'entendent le récit de pareilles horreurs! Fort bien. Vers 1935 — à 20 ans — André Privat se trouve, autant dire, fiancé. Lui étudiant à la Faculté de théologie et elle, sa future femme, travaillant aux Ministères féminins dépendant de la Faculté — toutes institutions qui n'évoquent pas de prime abord des lieux de perdition! Et donc, un aîné bien intentionné et d'une haute moralité intervient: «(Il) m'explique les graves dangers que je cours (...) et me demande de composer une lettre de rupture pour éviter le pire. J'essaie à contre-cœur, il y apporte maintes corrections et la missive est expédiée (...). L'effet de ce message fut catastrophique pour Blanche; désespérée, elle en pleura toute une année.» Et les parents de la jeune fille, gens curieusement vindicatifs, en voulurent longtemps au jeune homme...

On croit rêver! Mais peut-être allez-vous me dire qu'après tout, une union de plus d'un demi-siècle a suivi, qui dure encore aujourd'hui. Alors que beaucoup de ménages modernes... ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: JeanLouis Cornuz

L'invité de DP: Mario Carera

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 Télécopie: 021 312 80 40

Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

NUCLÉAIRE

La deuxième jeunesse des centrales

(jd) Alors même que le cadre légal le permettrait, la construction de nouvelles centrales nucléaires est bloquée pour des raisons politiques. Après l'échec de Kaiseraugst face à la résistance acharnée des populations et des autorités du Nord-ouest de la Suisse, aucune région n'est prête à prendre le relais.

Qu'à cela ne tienne. Les producteurs d'électricité ne se contentent pas de répondre à la demande par des achats importants en France; ils envisagent également d'augmenter la puissance des centrales nucléaires en Suisse: les Forces motrices bernoises sont sur le point de déposer une demande pour gonfler de 10% la puissance thermique de l'usine de Mühleberg; Beznau se prépare à «grandir» de 10 à 15%, Leibstadt de 10% et Gösgen accroît ré-

gulièrement sa puissance depuis 1985 déjà pour gagner 7% dès 1996 sur la capacité autorisée à l'origine. Au total, c'est une puissance additionnelle de plus de 200 mégawatts qui est ainsi visée. Ces aménagements doivent faire l'objet d'une autorisation du Conseil fédéral. Au centre du débat, le risque accru que représente cette augmentation de puissance, risque que les responsables des centrales comptent assumer grâce à l'importante réserve de sécurité disponible ou à une adaptation de l'installation.

Le coût de l'opération n'est pas connu. Mais on peut se poser la question de savoir quelles économies d'énergie ou quelles productions alternatives — par exemple par des centrales chaleur-force — seraient réalisables avec le même investissement.